Melleran

N°63– SEPTEMBRE 2020

LE MERIDIEN

LE VIGNAULT

LA CHATAIGNERAIE

MANDEGAULT

VIEILLE VILLE

PLAISANCE

LES GROLLES

LE JARCQ

LE COTILLON

CHEVRELLE

L'OUCHETTE

SOMMAIRE & HORAIRES

Sommaire

Page 3 : Sommaire et horaires

Pages 4 à 5 : Edito

Pages 6 à 7 : Nouvelle équipe municipale

Pages 8 à 13 : Décisions municipales

Pages 14 à 22 : Informations diverses

Pages 23 à 26 : Les associations

Page 27 : L'état civil

Page 28 : Traduction de l'édito

Horaires

LA MAIRIE ET L'AGENCE POSTALE

La Mairie et l'agence postale sont ouvertes :

Du Lundi au Vendredi
De 13h30 à 17h30.

Levée du courrier à 9h30

Nouveau Numéro d'urgence 06.70.83.90.39

Tél : 05.49.29.83.07 Fax : 05.49.29.61.52
Mail : mairie-melleran@paysmellois.org
Internet : www.melleran.fr

Mairie de Melleran
10 Route de Chef-Boutonne
79190 Melleran

BIBLIOTHEQUE

Vous pouvez venir emprunter des livres aux heures d'ouverture de la Mairie.

ÉDITO

Translation at the end of the journal

Melleranaises, Melleranais,

Je tiens à vous remercier au nom de l'ensemble du conseil municipal pour la confiance que vous nous avez témoignée lors de ces élections municipales, le taux de participation fut élevé, près de 70%, malgré la situation sanitaire due à la COVID19.
Durant la période de confinement, vous avez mis en évidence votre civisme, votre perspicacité et votre bienveillance de l'autre.

Le fonctionnement de la commune a été perturbé durant cette période, mais nos agents ont démontré leur vocation du service public, cela affirme que le travail de l'ombre mériterait plus de lumière ; nous nous y attelons.

Les associations sont bien malmenées par la situation sanitaire actuelle et nous faisons tout notre possible pour leur permettre de réussir leurs projets. Nous devons nous adapter à la situation pour continuer à faire ; c'est bien dans cet esprit que le 14 juillet a été organisé par la mairie, nous avons besoin de nous retrouver, la culture est notre lien.

Cette crise nous a montré aussi nos faiblesses pour communiquer.
Aussi, je voudrai utiliser et surtout définir avec chacun quel moyen de communication nous utiliserons (courriel, SMS, vidéo par internet, lettre, téléphone, visite physique…), cette démarche se fera en respectant votre volonté.
Nos anciens et personnes vulnérables ont été encore plus esseulés malgré la mobilisation des bénévoles pour les soutenir, merci encore à eux ; nous sommes dans une démarche où nous renforçons nos moyens d'action et de prévention.

L'équipe municipale a mis en œuvre différents chantiers et réflexions que vous allez parcourir dans votre Méridien.
L'année 2020 restera particulière et non aboutie ; notre volonté c'est de mieux faire tous les ans pour répondre à vos attentes.

Je suis convaincu que le dialogue, la rencontre dans un esprit constructif nous permet de bien vivre ensemble, j'ai besoin de vous pour cela, alors à bientôt chez vous.

Votre Maire.
François DELAIRE

Nicole Bineau

Nicole est arrivée en 2007 à la commune de Melleran en tant qu'adjoint technique ; elle a tissé des liens chaleureux, fraternels et joviaux avec l'ensemble de ses collègues et élus.

Au delà de son travail qui est reconnu comme exemplaire, c'est bien sa personnalité pétillante et combative qui restera dans nos mémoires.
La commune renouvelle ses condoléance à la famille et proches.

Numéro d'urgence

En cas d'urgence et quand la mairie est fermée, vous pouvez appeler ce numéro pour contacter un élu :

06.70.83.90.39 - URGENCE uniquement.

Recrutement

Le poste d'agent technique sera pourvu le 2 novembre 2020, une procédure de recrutement est en cours depuis juillet.

La commune a recruté Mr VAUZELLE Mickaël, habitant de Melleran, pour palier à la démission de Mr MASSIAS Franck-Noël.
Il est recruté jusqu'au 31 octobre en contrat intérim.

Boulangerie de Melleran

La boulangerie de Melleran ferme.
Nous remercions Mr ANCEL Christian et Mme CERIANI Franca pour toutes ces années de présence au sein de notre commune.
Nous leur souhaitons le meilleur pour la suite.

Pour l'instant la vente du fonds de commerce par les actuels propriétaires n'a pas abouti, à notre connaissance.
Nous suivons de près les démarches effectuées par la Communauté de Communes Mellois en Poitou et vous informons de la suite.
Notre volonté est qu'un boulanger reprenne rapidement ce commerce nécessaire à la vie de la commune.

Bâtiment relais de la Communauté de Communes Mellois en Poitou

Le bâtiment relais de la Communauté de Communes Mellois en Poitou, situé à côté de la boulangerie, se libère bientôt.
Si vous souhaitez avoir des renseignements au sujet de la location de ce bâtiment merci d'en faire la demande à la mairie (rendez vous avec Mr le Maire).

PRESENTATION DE LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

DELAIRE François, **Maire**, 44 ans, je suis né et vis à Melleran, marié et père de 2 enfants. Je suis devenu chef d'entreprises en 1999 à Melleran et depuis je n'ai cessé de l'être. Conseiller municipal depuis 12 ans à Melleran, délégué du SIEDS et élu à la CCI.

MERCIER Sébastien, **1er adjoint**, habite Mandegault depuis 2001, 44 ans, en couple, 2 enfants, adjoint responsable site de production.

AIRVAULT Jean Luc, **2ème adjoint**, 65 ans, retraité de la Police nationale, marié, père de 3 enfants et 6 petits-enfants. J'habite le Bourg de Melleran. Je suis Maitre de Cérémonie aux pompes funèbres. Je suis membre du foyer rural de notre commune et participe aux diverses organisations associatives et municipales.

BROUSSARD Elisabeth, 58 ans, née à Melleran (Les Grolles) et suis agricultrice en EARL avec mon conjoint, nous produisons du lait de chèvres, mère de 2 enfants. J'ai très envie d'aider l'équipe municipale à poursuivre les projets en cours et en réaliser de nouveaux.

DOUTEAU Philippe, je suis né à Sommière-du-Clain en 1963, marié, 2 enfants et installé à Melleran depuis 1992. J'ai été gérant d'une entreprise de transports et depuis 2017 je suis chauffeur de bus scolaire.

GIRARD Philippe, je suis né à Melle en 1962, habite Le Bourg de Melleran dans l'ancienne maison de mes grands-parents depuis 9 ans, retraité de l'Armée de l'Air et bénévole au « Chat qui Pêche ».

GUIGNARD Laurent, 49 ans, marié, 2 enfants, habitant le bourg de Melleran, agriculteur exploitant en système céréalier installé à Vieille-Ville.

LAFFOND Stéphanie, 36 ans, née à Poitiers, installée à Melleran avec ma famille depuis 2009. Je suis aide à domicile. J'ai été membre d'associations de Melleran et actuellement parent d'élèves Melleran-Alloinay.

MILLET Céline, issue de Sommières-du-Clain et âgée de 29 ans j'habite à la Châtaigneraie depuis 2015. Ayant exercé dans différents secteurs des domaines public et privé, je suis une jeune maman de 2 enfants qui partage son temps entre sa famille et une formation secrétaire comptable.

RAFFIER Marc, 22 ans, je vis à Melleran depuis ma naissance et propriétaire d'une maison que j'ai rénovée. Je suis artisan plaquiste récemment installé.

RAYNAUD Audrey, 37 ans, native de Lorigné, j'habite Le Bourg de Melleran depuis 2014, en couple et 2 enfants. Je suis investie dans le monde associatif (APE Melleran-Alloinay dont j'ai été présidente, membre du foyer rural de Melleran et à diverses associations pour les animaux).

SALMON Jean-Guy, j'ai 58 ans, marié et père de 3 enfants. Je suis arrivé à Melleran en janvier 1991 pour exploiter le restaurant "le foyer" avec mon épouse. Je réside toujours à Melleran et je suis commerçant à Brioux-sur-Boutonne au bar tabac "Le Ranch".

SICOT Yaël, 44 ans, né à Melleran, je travaille dans la fonction publique (14 ans en région parisienne). Venant de me rapprocher professionnellement, j'ai pu m'installer durablement dans la demeure familiale dans le bourg de Melleran. Je suis attaché aux valeurs familiales et à la ruralité.

TALON Corinne, née dans le Vaucluse il y a 53 ans, mariée, mère de 3 enfants, j'ai exercé en région parisienne dans le médical puis l'artisanat après des études d'archéologie et d'histoire des arts. A la suite d'un véritable coup de cœur pour ce beau coin de France, nous avons acheté en 2018 une maison à Melleran (Vieille-Ville).

VIDAULT Wilfried, 39 ans, je suis né à Niort et j'habite sur la commune de Melleran depuis 2007. Je suis marié et père de 3 enfants. Je suis artisan menuisier/couvreur depuis 15 ans.

DÉCISIONS MUNICIPALES

Election du Maire

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur AIRVAULT Jean-Luc, le plus âgé des membres du conseil.
Les candidatures suivantes sont présentées :
-M. DELAIRE François
Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
À déduire : bulletins blancs ou nuls : 1
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 14
Majorité absolue : 8
Monsieur DELAIRE François a obtenu 14 voix.

Monsieur DELAIRE François, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.

Election du 1er adjoint

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
À déduire : bulletins blancs ou nuls : 1
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 14
Majorité absolue : 8
Ont obtenu :
Monsieur MERCIER Sébastien : 13 voix.
Monsieur AIRVAULT Jean-Luc : 1 voix.
Monsieur MERCIER Sébastien, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé **premier** adjoint. **Axe principal : l'intercommunalité.**

Election du 2ème adjoint

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
À déduire : bulletins blancs ou nuls : 1
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 14
Majorité absolue : 8
Ont obtenu :
Monsieur AIRVAULT Jean-Luc : 14 voix.
Monsieur AIRVAULT Jean-Luc, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé **deuxième** adjoint. **Axe principal le patrimoine et conduite des cantonniers.**

Election des délégués aux EPCI

M. le Maire avise le conseil qu'il doit désigner des délégués aux EPCI suivants pour représenter la commune :

-Communauté de communes Mellois en Poitou

-un délégué titulaire : M. MERCIER Sébastien

-un délégué suppléant : M. AIRVAULT JEAN-LUC

-**SIEDS**

-un délégué titulaire : M. DELAIRE François

-un délégué suppléant : Mme TALON Corinne

-Syndicat 4b

-un délégué titulaire : M. AIRVAULT Jean-Luc

-un délégué suppléant : M. GUIGNARD Laurent

-Syndicat des pompes funèbres

- deux délégués titulaires :

M. AIRVAULT Jean-Luc et M. MERCIER Sébastien

-CNAS (comité national d'action sociale)

-un délégué élu : M. DELAIRE François

-un délégué agent : Mme PUAUD Corinne

-Correspondant défense

-un délégué titulaire : M. GIRARD Philippe

-Un référent déchets au niveau de la communauté de communes

-un délégué titulaire : Mme BROUSSARD Elisabeth

-Un référent Assainissement de la communauté de communes

-un délégué titulaire : Mme MILLET Céline

Projet photovoltaïque

Un parc photovoltaïque sera installé à l'ancienne carrière « Guillon » en face du poste de répartition réalisé par GEREDIS.

Séolis qui est le porteur du projet a déposé le permis de construire en juillet. Le conseil municipal a approuvé ce projet.

Pass'loisirs

La commune renouvelle son pass'loisirs de 20 € par enfant (3 à 18 ans) pour des activités sportives ou culturelles, il faut en faire la demande en mairie.

Pour information : Pass79

Le conseil départemental propose des aides « PASS79 » pour les jeunes dans le cadre d'une activité culturelle et sportive.

Aménagements routiers

Pour Vieille Ville sur la départementale D1, un panneau « contrôle radar fréquent » a été acheté par la Mairie de Melleran et Valdelaume, la pose est prise en charge par le département.

Réserve incendie les Grolles

La réalisation du terrassement puis du sablage sera effectuée courant octobre.

La clôture sera faite avec des piquets d'acacia et grillage de 1.80m.

Divagation animale

Je vous rappelle qu'il y a un arrêté municipal interdisant la divagation des chiens.

Nous avons une convention avec animal'or, fourrière à Mairé Lévescault pour prendre en charge les chiens errants.

Vote du Budget Primitif 2020

	Budget 2020
Fonctionnement Dépenses	494 795.36€
Fonctionnement Recettes	494 795.36€

	Budget 2020
Investissement Dépenses	405 635.82€
Investissement Recettes	405 635.82€

Après délibération, le conseil vote le budget 2020 à l'unanimité.

Vote des taux d'imposition

Mr le Maire rappelle que les taux d'imposition 2019 s'élevaient à :

TH : 9.27%

TFB : 8.30%

TFNB : 44.44%

Cette année du fait de la suppression progressive de la Taxe d'Habitation le conseil n'a pas à voter de taux pour la taxe d'habitation seulement ceux de la taxe foncière.

Après délibération, le conseil décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2020 et maintient le taux pour la TFB à 8.30% et le taux de la TFNB à 44.44%.

Aire de jeux/espace ados

Nous travaillons à l'implantation d'un aire de jeux pour les 6/12 ans sur la place de l'église et un espace ados à côté du chat qui pêche.

Nuisances sonores

Je vous invite à dialoguer, communiquer avec vos voisins, cela permet souvent de prévenir les conflits et permet à chacun de vivre en harmonie.

Régies communales

Mr le Maire rappelle qu'il existe actuellement 3 régies communales :
-Régie photocopies et Fax
-Régie location de salles communales
-Régie repas communaux
Les régies servent à récolter les fonds.
Jusqu'à maintenant les secrétaires, qui sont les régisseurs, doivent se déplacer à la trésorerie de Melle pour verser l'argent régulièrement.
A partir du 1er Janvier 2022 les régies doivent intégrer l'offre de paiement en ligne et donc ouvrir un compte. La trésorerie nous demande d'anticiper cette démarche.
Si nous supprimons les régies, **la commune émettra une demande de règlement à la trésorerie qui elle se chargera de récolter les fonds auprès des particuliers.**
Pour éviter les déplacements et la gestion des fonds, le Maire propose de supprimer ces régies.
Le conseil est favorable pour supprimer les régies à compter du 15 Juillet 2020.

Désignation des référents Ambroisie auprès de la Communauté de Communes

Mr le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de la lutte contre la prolifération de l'ambroisie, un arrêté préfectoral a été adopté en juin 2019. Il prévoit la mise en œuvre de mesures de surveillance, de prévention et de gestion par les communes dans les zones de leurs compétences, et qu'il est nécessaire de désigner un binôme (élu et technicien) référent ambroisie.
Sont désignés :
-Elu : AIRVAULT Jean-Luc
-Agent : BLONDIO Laurent

Eglise

Mr le Maire a présenté la tranche ferme concernant les travaux préalables et d'assainissement dans le cadre du projet de restauration des peintures murales de l'Eglise Notre Dame de Melleran ainsi que le plan de financement.
La demande de subvention a été faite pour la 1ère tranche.
Les travaux devraient commencer début avril 2021 jusqu'à la fin de l'année (estimation 219 000 € TTC).
Pour la mise en valeur des peintures, il faudra attendre qu'il n'y ait plus d'humidité.
La recherche de subventions pour le financement de la 2ème tranche débutera 2021 (estimation 420 000 € TTC).

Travaux salle des fêtes

Nous désirons réaménager la cuisine de la salle des fêtes ; il y a deux dossiers précédents, le premier avec un architecte et appel d'offres qui a été lancé et conclu infructueux vu le montant trop élevé et le deuxième qui a été fait en interne, et n'a pas abouti.
Nous devons relancer ce dossier.
Les toilettes de la salle des fêtes demandent aussi une rénovation, un plan a été établi. Revoir les aménagements extérieurs.

Voirie

Les voiries feront l'objet à moyen terme d'une classification en fonction de leur état afin de définir un programme sur le mandat.
Pour 2020 les travaux urgents seront répertoriés et des devis seront établis.
Le point à temps est en cours et est réalisé par l'entreprise BARRE (environ 15 tonnes).

Urbanisme

Il est rappelé que la situation pour la construction sur notre commune devient impossible, le PLUI amorcé par la CCMP est pour le moment la seule alternative viable pour obtenir une carte communale claire en terme d'aménagement de notre commune.
Ce PLUI demande trois ans environ pour aboutir.
Dans cette phase intermédiaire nous devons prendre contact avec la DDT car nous sommes soumis au règlement national d'urbanisme étant donné que la commune n'a pas de document d'urbanisme.
Attention : la zone du périmètre de l'église (500 m à vol d'oiseau) est sensible, je vous convie donc à interroger la mairie pour tous travaux.

Eclairage public

Mr le Maire informe que le contrat IRIS arrive à son terme le 30 septembre 2020 et que SEOLIS propose une offre technique et financière pour le renouveler, pour une durée de 4 ans, afin de continuer à bénéficier des services (2625€HT/an) Avis favorable du conseil municipal.

Fonds de soutien communautaire aux entreprises suite COVID-19

Mr le Maire rappelle que la communauté de communes prévoit de dégager une enveloppe de 500 000 € pour la mise en place d'un fonds de soutien aux entreprises. Il est proposé que les communes puissent abonder ce fonds, ce qui représente environ 5 500€ pour Melleran, 50% versé en 2020 ; et le complément en 2021 après délibération du conseil suivant les résultats obtenus par la CCMP (500 000€ de la CCMP et 500 000€ des communes).

Elections sénatoriales

Monsieur le Président de séance expose que le Conseil Municipal doit procéder à l'élection de 3 délégués titulaires et de 3 délégués suppléants en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2020.
Il est procédé à la mise en place du bureau électoral :
Président : DELAIRE François
Secrétaire : SICOT Yaël
Les 2 conseillers les plus âgés : AIRVAULT Jean-Luc et BROUSSARD Elisabeth
Les 2 conseillers les plus jeunes : RAFFIER Marc et MILLET Céline

Election de 3 délégués titulaires :

Les conseillers suivants se sont portés candidats :
DELAIRE François, MERCIER Sébastien, AIRVAULT Jean-Luc
Nombre de voix obtenues par chaque candidat :
-DELAIRE François : 12 voix
-MERCIER Sebastien : 12 voix
-AIRVAULT Jean-Luc : 12 voix
Les candidats élus sont : DELAIRE François, MERCIER Sébastien, AIRVAULT Jean-Luc

Election de 3 délégués suppléants :

Les conseillers suivants se sont portés candidats :
MILLET Céline, RAYNAUD Audrey, SALMON Jean-Guy
Nombre de voix obtenues par chaque candidat :
-MILLET Céline : 12 voix
-RAYNAUD Audrey : 12 voix
-SALMON Jean-Guy : 12 voix
Les candidats élus sont : RAYNAUD Audrey, SALMON Jean-Guy MILLET Céline.

Subvention conseil départemental « 1000 chantiers en Deux-Sèvres », plan de relance pour le soutien aux entreprises

Mr le Maire informe que le conseil départemental a voté un plan de relance pour soutenir les acteurs économiques, associatifs et de la solidarité suite à la crise sanitaire. Ce plan de relance s'intitule « 1000 chantiers pour les Deux-Sèvres », il permet aux communes de moins de 1500 habitants de déposer 3 projets maximum et le conseil départemental subventionne à hauteur de 50% de la dépense HT plafonnée à 10 000€ HT soit 5 000€ par projet.

Toiture ancienne cantine

Suite à l'étude de devis le conseil retient le devis de l'entreprise EIRL LEGRAND à hauteur de 11 605.80€ HT.

-Toiture grange, abri tracteur cantonnier

Suite à l'étude de devis le conseil retient le devis de l'entreprise EIRL LEGRAND à hauteur de 10 152.20€ HT.

INFORMATIONS DIVERSES

Recensement militaire

Suite à l'abaissement de l'âge minimal à 15 ans pour l'inscription en auto-écoles, veuillez prendre en compte les consignes de la direction du service national relatives au recensement :

« Compte-tenu du décret n°2014-1295 du 31 octobre 2015, la direction du service national (DSN) précise que l'âge de recensement des jeunes **n'est pas modifié et demeure à 16 ans.**

Par conséquent, « l'attestation de recensement ne peut être exigée qu'à partir de l'âge de 16 ans. »

Les cellules administrations restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Tél : 05.49.00.24.98 - PNIA : 821.861.24.98

catherine.binet@intradef.gouv.fr // csn-poitiers.com.fct@intradef.gouv.fr

14 juillet

En raison de la crise sanitaire actuelle, la commune ne pouvait pas offrir cette année les animations de l'après-midi et le traditionnel bal du 14 juillet.

Néanmoins la commune a décidé de conserver le feu d'artifice et a obtenu l'autorisation après dépôt d'un dossier à la Préfecture.

Les habitants ont pu profiter d'un moment convivial autour d'un pique nique sur la place tout en respectant les règles sanitaires.

Fleurissement

Le 30 mai 2020, sous la houlette de Jean-Luc Airvault, nous avons travaillé avec des bénévoles à la plantation de fleurs sur la place de l'église, à la mairie ainsi que dans le cimetière.

Merci aux bénévoles et si vous voulez nous rejoindre, contactez la mairie.

Ecoles

Les agents techniques Laurent et Mickaël ont travaillé aux écoles de Melleran pour leur donner un bon coup de ravalement de façade. Les écoles méritent notre attention et nous devons œuvrer tous ensemble avec la communauté de communes Mellois en Poitou, les enseignants, agents communautaires et la mairie pour donner un outil de travail digne de l'importance que nous portons à l'éducation de nos enfants. Merci pour l'engagement de chacun et du travail remarquable qui est réalisé.

L'école de Melleran fait partie du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de Melleran-Alloinay. Cette année encore il y a les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) qui ont lieu le lundi après-midi de 14h30 à 16h10.

L'école primaire compte 3 classes pour un effectif de 64 élèves.

Mme Marion SAUVENT a la classe des TPS-PS-MS avec 24 élèves, Mme Sandrine BARBIER a la classe des GS-CP avec 20 élèves et Mr Christophe PUAUD a la classe des CP-CE1 avec 20 élèves, il assure la direction de l'école.

Il y a également des agents communautaires qui interviennent dans la vie de l'école.

Débroussaillage

Il appartient à chaque propriétaire, qu'il habite ou non sa propriété, d'entretenir ses haies et toute la végétation qui ne doivent pas dépasser sur la voie publique ni gêner le passage des piétons, les fils électriques et téléphoniques.

La mairie dans sa campagne de débroussaillage (broyeur, lamier etc…) se substitue aux obligations des propriétaires, nous le faisons gracieusement chez chacun. Merci de reconnaître ce service et de faciliter au mieux sa réalisation. Si vous ne voulez pas que nous intervenions merci d'en informer la mairie et bien sûr de le faire vous même pour respecter la voie publique.

Œuvre de Mr Barnes Murphy Rowan

Pot de présentation de l'œuvre créée par Mr Barnes Murphy Rowan, installée sur le mur du chat qui pêche le :

vendredi
18 septembre
à 19h
au chat qui pêche.

Venez partager ce moment

L'Ambroisie : un enjeu de santé publique au cœur de nos villes et de nos campagnes

L« **Ambroisie à feuille d'armoise** » est une plante annuelle originaire d'Amérique du nord. Depuis son apparition en France, au milieu du 19ème siècle, cette plante invasive s'est multipliée et colonise de nombreux territoires.

Identifier l'Ambroisie

Ses feuilles :

- Profondément découpées
- Vertes sur les 2 faces
- Pas d'odeur aromatique (contrairement à l'armoise annuelle)

Sa tige : plutôt rougeâtre et couverte de poils blancs

Cette plante, peu exigeante, se développe sur tout type de sols et en particulier les terrains nus ou peu couverts tels que les parcelles cultivées, les bords de route, les zones de travaux, les parcs et jardin, mais aussi les bords de rivières.

Un problème de santé publique

Le pollen de l'ambroisie est un des plus allergisants, il suffit de quelques grains de pollen par m³ d'air pour que les symptômes apparaissent. Le pollen est émis durant la floraison de fin août à septembre.

Les symptômes les plus courants sont de même nature que le rhume des foins. Ils prennent plusieurs formes : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme, eczéma. Quelques grains de pollens d'ambroisie dans l'air suffisent pour provoquer des symptômes chez les personnes sensibles, sachant que chaque pied d'ambroisie produit des millions de grains de pollen chaque année et également des milliers de graines responsables de l'extension de la plante les années suivantes.

L'ambroisie est également problématique pour le monde agricole où elle peut envahir des parcelles entières si elle n'est pas gérée à temps.

Lutter contre l'ambroisie : réduire le pollen et les graines

Afin de limiter l'émission de pollen allergisant et de graines, la destruction des plants d'ambroisie doit absolument intervenir avant sa floraison qui a lieu vers la mi-juillet. Le mode de destruction doit être adapté à la quantité de plants présents ainsi qu'à la nature de la parcelle.

Plus d'informations sur www.ambroisie.info

Contact : Aude MATHIOT, FREDON Poitou Charentes – aude.mathiot@fredonpc.fr – 09.77.02.33.38

Agir avec la plateforme Signalement Ambroisie

Il s'agit d'un dispositif participatif permettant à chacun d'identifier des plants d'ambroisie et de les signaler. Composé d'un site internet, d'une application mobile, d'une ligne téléphonique ou encore d'un email dédié, la plateforme Signalement Ambroisie permet de réaliser des signalements de la plante par différents canaux. Votre signalement est alors transmis à la commune concernée, qui contactera le propriétaire de la parcelle concernée.

Allez sur **www.signalement-ambroisie.fr**

UN GESTE POUR LES OISEAUX

D'après les dernières études statistiques sur la biodiversité de la faune en France, il est apparu que le nombre d'oiseaux toutes espèces confondues avait diminué d'environ 30 % ces quinze dernières années. (source : Muséum d'Histoire Naturelle et CNRS)
A ceci, plusieurs causes environnementales notamment la disparition des insectes (pesticides, détérioration des habitats, hausse des températures), disparition de leurs lieux de nidification (comme les haies, les arbustes ..) ou bien des étés de plus en plus chauds avec une absence de point d'eau.
A noter également lors des moissons, certains oiseaux se font également écraser sur les routes en tentant de manger les graines tombées lors du transport des céréales par remorques, caissons, déplacements des moissonneuses.
Il n'y a pas grand-chose à faire pour bon nombre de ces causes liées souvent à l'activité humaine mais de petits gestes de tous les jours peuvent améliorer grandement la survie de nos volatiles. Durant ces cinq dernières années, j'ai testé la mise en place de gamelles d'eau dans les jardins, les coins de champs, prairies de la ferme familiale et il est revenu une quantité impressionnante d'oiseaux que l'on ne voyait plus.
Je ne vais pas vous faire la liste complète, mais on peut y voir, des pigeons, tourterelles (communes et des forets), perdrix (rouges et grises), grives, piverts, chouettes (hulotte et effraie), étourneaux, moineaux, geais et autre passereaux.
Niveau coût, une simple gamelle comme un fond plastique pour pot de fleur (5 à 7 cm de profondeur maximum) fait très bien l'affaire et n'est pas très onéreuse (5 à 10E en moyenne).
Si vous disposez un point d'eau près de vos cultures de jardin, il alimentera tous les petits animaux assoiffés de l'été et qui y sont utiles tels que les hérissons. Attention à ne pas disposer vos points d'eau trop près de lieux ou des chats peuvent chasser en maraude. Dans ce cas, poser le point d'eau en hauteur.
Et si vous avez un peu de patience, vous observerez durant les prochains jours la venue de nombreuses espèces le matin de 06h00 à 11h00 et le soir à la tombée de la nuit.

Un geste simple qui animera d'un point de vue de la biodiversité toute une commune.
Yaël SICOT

HABITER MIEUX EN DEUX SEVRES

LE PRINCIPE

Accorder des aides financières aux propriétaires qui font réaliser des travaux au sein de leur résidence principale dans le but d'obtenir :

- Des économies d'énergie,
- Une amélioration des logements très dégradés,
- Une adaptation des logements au vieillissement.

LES TRAVAUX ÉLIGIBLES*

- **Travaux d'économie d'énergie** (isolation des combles et/ou des murs, changement de chaudière, remplacement des menuiseries extérieures, pose d'une ventilation mécanique contrôlée...).
- **Travaux de réhabilitation lourde pour le traitement de l'habitat indigne** (travaux de renforcement du gros œuvre, des charpentes, création d'une installation de chauffage...).
- **Travaux d'adaptation liés au vieillissement** (installation de barres d'appui, de rampes d'accès, adaptation de la salle de bain...).

* montant des travaux subventionnables plafonné.

LES CONDITIONS PRINCIPALES D'OCTROI

- Le logement doit avoir plus de 15 ans (dérogation possible en cas de travaux d'adaptation liés au vieillissement),
- Ne pas avoir bénéficié d'un prêt accession du Ministère du logement depuis 5 ans,
- Les travaux d'économie d'énergie réalisés doivent améliorer d'au moins 25% (35 % dans certains cas) la performance énergétique du logement,
- L'octroi de ces aides est soumis à conditions de ressources :

Nombre d'occupants du logement	Ménages aux ressources très modestes*	Ménages aux ressources modestes*
1 personne	14 879 €	19 074 €
2 personnes	21 760 €	27 896 €
3 personnes	26 170 €	33 547 €
4 personnes	30 572 €	39 192 €
5 personnes	34 993 €	44 860 €
Par personne supplémentaire	4 412 €	5 651 €

Plafonds de ressources 2020

* Revenu fiscal de référence (N-1)

LES ENGAGEMENTS DU PROPRIÉTAIRE

- Ne pas commencer les travaux avant d'avoir obtenu les différents accords de financement,
- Faire réaliser les travaux par des entreprises (qualifiées RGE à compter du 01/07/2020 si travaux d'économies d'énergie),
- Occuper le logement pendant 6 ans à titre de résidence principale.

LES AIDES POSSIBLES**

- **Agence nationale de l'habitat - Anah**

Subvention de 35 à 50 % du montant des travaux hors taxes + Prime de 4 000 € maximum dans le cadre de l'aide Habiter Mieux Sérénité.

- **Département**

Subvention de 500 à 9 000 € maximum.

D'autres aides peuvent être mobilisées : caisses de retraite, Action logement, écoprêt à taux zéro...

**Selon le niveau de ressources et le type de travaux.

OÙ S'ADRESSER ?

ADIL
Agence Départementale d'Information sur le Logement
28 rue du bas paradis
79000 NIORT
Tél. 05 49 28 08 08

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES
Direction de l'insertion et de l'habitat
74 rue Alsace Lorraine
CS 58880
79028 NIORT cedex

Mellois en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Collecte des encombrants

La communauté de communes Mellois en Poitou organise une collecte d'encombrants le

2 novembre 2020

sur la commune de

Melleran

Les personnes intéressées par ce ramassage sont priées de s'inscrire à la communauté de communes au 05 49 27 56 79

Inscription du 19 au 27 octobre.

Au préalable, il est essentiel de savoir ce que vous déposez car cela vous sera demandé lors des inscriptions afin de faciliter l'organisation des tournées.

(PAS D'INSCRIPTIONS EN MAIRIE).

Il est rappelé que la collecte des encombrants concerne les déchets devant être déposés en déchèterie et ne pouvant être transportés dans une voiture.

www.melloisenpoitou.fr

Guides des autorisations pour maison individuelle

Permis de Construire et Déclaration Préalable

Pour vous aider dans vos demandes pour une construction, une extension ou une réhabilitation, 3 guides : **« Quelle autorisation ? »**
« Les surfaces »
« Les pièces constitutives du dossier »

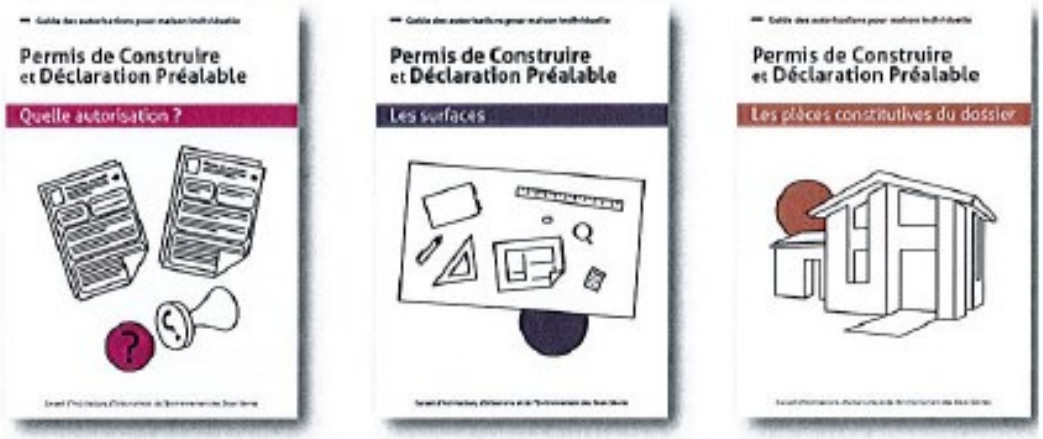

Téléchargez les 3 guides du CAUE des Deux-Sèvres : www.caue79.fr

79 Deux-Sèvres c|a.u.e Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

DEUX-SÈVRES LE DÉPARTEMENT

TROMBINOSCOPE

Bureau communautaire

Bureau communautaire

Mellois en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PRÉSIDENT

Fabrice MICHELET

1er VP PÔLE SOLIDARITÉ	2e VP URBANISME AMÉNAGEMENT	3e VP ENFANCE JEUNESSE	4e VP ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE	5e VP ANIMATION DU TERRITOIRE	6e VP FINANCES
Sylvie COUSIN	Sylvain GRIFFAULT	Marylène PICARD	Nicolas RAGOT	Sylvie BRUNET	Jérôme PELTIER

7e VP POLITIQUE SCOLAIRE	8e VP POLITIQUE DE L'EAU	9e VP CONTRACTUALISATION ET RESSOURCES	10e VP POLITIQUE DES DÉCHETS	11e VP PROJET DE TERRITOIRE	12e VP PÔLE PATRIMOINE
Marie-Emmanuelle SAINTIER	Philippe CACLIN	Chantal BRILLAUD	Gilles CHOURRÉ	Sarah KLINGLER	Gilles PICHON

Autres membres du bureau

Lise POUVREAU
1er membre du bureau

Sébastien MERCIER
2e membre du bureau

Olivier GAYET
3e membre du bureau

Patricia ROUXEL
4e membre du bureau

Jean-Marie HAYE
5e membre du bureau

Philippe BLANCHET
6e membre du bureau

Emmanuel CAQUINEAU
7e membre du bureau

Patrick CHARPENTIER
8e membre du bureau

Patrice FOUCHÉ
9e membre du bureau

Odile THELLIER
10e membre du bureau

Julien CHASSIN
11e membre du bureau

Evelyne THIBAULT
12e membre du bureau

Murielle HEURTEBISE-DANIAUD
13e membre du bureau

Jean-Pierre NIVELLE
14e membre du bureau

Dorick BARILLOT
15e membre du bureau

Patrice GUÉRY
16e membre du bureau

Frédérique BINET
17e membre du bureau

Document du 16 juillet 2020

LES ASSOCIATIONS

Les habitants qui souhaitent adhérer aux diverses associations de la commune, sont les bienvenus et peuvent prendre contact avec les présidents :

***ACCA CHASSE**
Président :
Mr SALLE Gérard
Mandegault
Rue du Bout du Mur
79190 MELLERAN
Tél. 05.49.29.73.87
Email : n.salle79@gmail.com

***APE du RPI Alloinay Melleran**
Présidente :
Mme GUERIN Aurélie
Mairie de Gournay,
1 Impasse des 3 érables
79110 GOURNAY LOIZE
ALLOINAY
Email : apealloinaymelleran@gmail.com

***AUTO SPORT**
Président :
Mr FAUCON Philippe
20 Rue des Seillons
79110
CHEF-BOUTONNE
Tél. 05.49.27.68.03
ou 06.15.72.31.89
Email : fauconphil@orange.fr

***CLUB DU 3EME AGE**
Président :
Mr LEBLANC
Jean-Claude
13 allée des Alouettes
79190
SAUZE-VAUSSAIS
Tél. 05.49.27.09.28
Email : jeanclaude.leblanc3@sfr.fr

***FNACA et ANCIENS COMBATTANTS**
Présidents :
Mr RENAUD Raymond
Route des Alleuds
79190 MELLERAN
Tél. 05.49.29.64.10

Mr BERNARD Gaston
Rue des Chaumes
79190 MELLERAN
Tél. 05.49.29.62.17

***FOYER RURAL**
Présidente :
Mme LOTTE Virginie
Mandegault
Rue du Bout du Mur
79190 MELLERAN
Tél. 05.49.29.03.11
Email : foyerruralmelleran@gmail.com

***LE CHAT QUI PECHE**
Président :
Mr GIRARD Philippe
10 Route de
Chef-Boutonne
79190 MELLERAN
Tél. 05.49.07.82.14
philippe.girard7@wanadoo.fr

Ouvert tous les vendredis et les samedis de 17h00 à 21h.

***LES AMIS DU PATRIMOINE DE MELLERAN**
Président :
Mr REVRANCHE Bernard
Mandegault
3 Rue du Grand Puits
79190 MELLERAN
Tél. 05.49.29.61.86

***JAY JAY'S**
Présidente :
Mme SHEEHAN-MOLE Lynn
58 Rue Robert Béchade
79110 CHEF-BOUTONNE
Tél. 05.49.07.65.02

LE CHAT QUI PECHE

Le chat qui pêche est sorti du confinement depuis le 2 juin.
Il a repris ses activités de bar seulement, en raison des règles sanitaires contraignantes, la restauration restant suspendue pour le moment.
A partir de septembre, nous essaierons de proposer une fois par mois un repas à thème dans les conditions qui nous seront imposées, c'est-à-dire limité à 18 convives par soirée.
Deux soirées seront proposées par week-end, une le vendredi, l'autre le samedi.

Il nous a été proposé la création d'un club de lecture le chat qui pêche qui deviendrait le chat qui lit le temps d'un après-midi.
Audrey RAYNAUD se chargerait de son animation.
Si vous êtes intéressé, merci de remplir le petit questionnaire ci-dessous.
Le chat qui pêche vous souhaite une bonne rentrée et protégez-vous bien.

Sondage pour un club de lecture :
Et si ... Le chat qui pêche devenait

LE CHAT QUI PECHE X Lit
Le temps d'un après-midi

Merci de compléter ce qui suit et de laisser le questionnaire au Chat qui pêche.

1) Nom, Prénom : .....
2) Fréquence des rencontres : *Hebdomadaires - Mensuelles - Autres*, précisez : .....
.....
3) Type de littérature : *Classique - Contemporaine - Historique - Biographique - Policière - Fantastique - Autres*, précisez : .....
.....
.....
4) Style de discussion sur l'œuvre choisie : *Avis personnel - Analyse style et contenu - Autres*, précisez : .....
.....
.....

Merci d'indiquer une adresse mail et/ou un numéro de portable afin d'être averti(e)(s) de la première séance du club de lecture ...

En attendant, bonne évasion à travers les lignes d'auteurs connus ou méconnus.

Audrey R

Le chat qui pêche

Le chat qui pêche organise :

un **« VIDE TA CHAMBRE »**
les 17 et 18 octobre 2020
Samedi 17 octobre 2020 de 10h30 à 17h30
Restauration

Dimanche 18 octobre 2020 de 11h à 15h
Brunch

RESERVATIONS OBLIGATOIRES et informations :
Audrey au 06.68.13.28.92

Une **« BOURSE AUX JOUETS »** et une collecte de jeux-jouets pour une association caritative
Le 5 décembre 2020 de 10h30 à 17h30

Les Amis du Patrimoine de Melleran

Association loi 1901 Siège Social Mairie de Melleran
Président : Bernard REVRANCHE

Aux Amis du Patrimoine de Melleran et à tous les melleranais.

Après ces derniers jours de tumulte, le bureau des Amis du Patrimoine de Melleran vous souhaite une rentrée aussi sereine que possible.
Nous envisageons une réunion de l'assemblée générale dès que les conditions sanitaires le permettront. Bien sûr les adhérents de l'association seront prévenus en lieu et en heure.
Cette assemblée générale sera l'occasion de parler des bilans et d'exposer les projets.
Pour finir, nous tenons à rappeler l'objectif primordial de l 'APM : la restauration des fresques de l'église de Melleran.
A bientôt donc.

Le président Bernard REVRANCHE

ETAT CIVIL

Décès

*__BOUTIN__ Yvon, décédé le 27 avril 2020 à Niort (Deux-Sèvres).

*__COMPAGNE__ Geers, décédé le 7 juin 2020 à Melleran (Deux-Sèvres).

*__APPERCE__ Marc, décédé le 16 juillet 2020 à Embourie (Charente).

*__RICHE__ Josette, née TERRY, décédée le 11 août 2020 à Limalonges (Deux-Sèvres).

*__BINEAU__ Nicole, décédée le 11 août 2020 à Niort (Deux-Sèvres).

*__MARTIN__ Michel, décédé le 12 août 2020 à Melle (Deux-Sèvres).

Nos condoléances aux familles.

Naissances

*Léonie **GOICHON** née le 10 Janvier 2020 à Niort.
Félicitations aux parents Mr et Mme GOICHON Anthony et Florence.

*Martin **MÉPONTE** né le 13 août 2020 à Niort.
Félicitations aux parents Lola JAILLON et Pierre MEPONTE.

*Jules **BOUGEOIS** né le 21 août 2020 à Niort.
Félicitations aux parents Cécilia MOUNIER et Mickaël BOUGEOIS.

*Emy **RICHÉ** née le 3 septembre 2020 à Niort.
Félicitations aux parents Cécile BLONDIO et Dylan RICHÉ.

Mariages

*Marion **PIOT** et Emmanuel **LEGRAND**, le 22 août 2020.
Félicitations aux mariés.

Pacs

*Cécile **BLONDIO** et Dylan **RICHÉ**, le 31 août 2020.
Félicitations aux pacsés.

ÉDITO

Melleranaises, Melleranais,

I wish to thank you all on behalf of the city council for the trust in us during the last municipal elections, the participation rate was high (almost 70%) despite the sanitary situation caused by the Covid-19.
During lockdown period, you demonstrated civism, awareness and benevolence toward others.

The well functioning of the municipality was disrupted in that period, but our officials worked hard to maintain public services and it confirms that the work done in the shadows would deserve being highlighted ; and we will try our best making it acknowledged.

The associations are quite mishandled at the moment due to the sanitary situation and we strive to help them succeed in their projects. We have to adapt to stay proactive and with that in mind the town hall organized the event for the national day on July 14th. We needed to reunite and culture is our tie.

This crisis showed us as well our flaws concerning communication.
So I would like to define with you which communication means to use (email, text message, video via internet, letter, phone, physical meeting). This approach will solely occur according to your will.
Our elderly and vulnerable people have been feeling even more lonely in spite of the mobilization of volunteers to support them, we are thankful for this. We are in process of reinforcing our power of action and prevention.

Our team is implementing different projects and reflexions on which you could come across in your local news Le Méridien.
This year of 2020 will remain particular and unachieved. We wish doing better every year to meet your expectations.

I am convinced that meeting you and having constructive dialogues allows us to live well together. I need you for this, so I see you shortly at your place.

Your Mayor.
François DELAIRE